Gazette Store 2014 Gu Foyer du Sud Output O



Foyer du Sud, un vrai mariage d'amour et de raison.

Le 16 juillet 2014, le Foyer Saint-Gillois et le Foyer Forestois se sont mariés pour le meilleur et sans le pire. Cette fusion a été pour nous un moment historique.

Elle résultait d'une aubaine saisie et d'un long processus de rapprochement. En effet, le travail de partenariat entamé dès 2012 par les Foyers se concrétisait enfin. Cela nous a permis de partager nos savoir-faire, nos expériences et nos cultures de travail. Nous étions convaincus – à raison – que cela nous obligerait à connaître l'autre, ses structures, son fonctionnement et ses travailleurs.

Ainsi, pouvons-nous dire avec le recul que le temps consacré aux fiançailles a été particulièrement constructeur : il a permis de tricoter la confiance, de rassurer les équipes, de les associer à la redistribution des tâches et des fonctions... Bref, de voir comment avancer ensemble. Nous avons mis en place des "comités d'excellence" afin que chaque travailleur puisse s'ouvrir au processus de fusion avec le moins de stress et de préjugés possible et puisse ainsi adhérer au projet initié par le monde politique.

Enfin, nous voulons insister sur le fait que les locataires seront les premiers bénéficiaires de ce travail : le service qui leur sera rendu restera identique, mais il

Catherine François & Guy Bertholomé

Présidente et Vice-Président du Foyer du Sud

s'appuiera sur une structure rationalisée, optimisée, donc plus efficace.

Nous avons consacré cette gazette, nouvelle elle aussi, à vous faire découvrir les personnalités composant les organes décisionnels, qui écriront avec nous l'avenir du Foyer du Sud.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Catherine et Guy

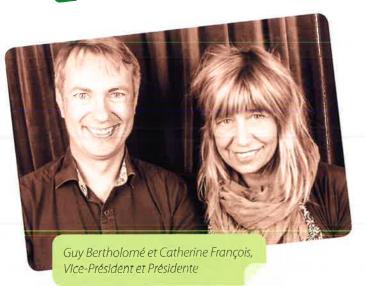
Présidente et Vice-Président du Foyer du Sud







Distribution des cartes



Les équipes dirigeantes des Foyers Saint-Gillois et Forestois se sont également adaptées au changement. Catherine François et Guy Bertholomé assumeront, à tour de rôle, la présidence et la vice-présidence du Foyer du Sud: pour la première moitié du mandat, Catherine est présidente et Guy, Vice-Président.

La Direction opérationnelle est partagée entre Stéphane Vandercruyse et Pierre

Genot, avec une répartition des compétences. Les présidents et directeurs échangeront leurs mandats le 1er janvier 2017. Le comité exécutif a été nouvellement installé et un conseil d'administration réduit à 15 administrateurs est actif depuis le mois de septembre.

Voyez, ci-après le "trombinoscope" qui vous permettra d'identifier tous les responsables du Foyer du Sud.







Le Service location du Foyer du Sud. Employées administratives, concierges et nettoyeurs(ses).







Fusion en tête

La fusion des Foyers Saint-Gillois et Forestois a été une affaire rondement menée. Tant et si bien que le Foyer du Sud est le premier à répondre aux exigences de la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci, par son ordonnance du 26 juillet 2013, a modifié en profondeur le Code bruxellois du Logement.

L'objectif en est la rationalisation des Sociétés Immobilières de Service Public; la conséquence, la fusion des sociétés de petite taille.



Nouveau nom

La fusion invitait à modifier l'appellation ancienne des Foyers.

Comme vous l'aurez lu ci-dessus, le choix s'est porté sur cette nouvelle dénomination "Foyer du Sud", en référence à notre situation géographique au sein de la Région bruxelloise.

Ce changement de nom s'accompagne d'un changement de logo.



Le service avant tout

Le Foyer du Sud représente plus de 2000 logements. La gestion en est désormais centralisée.

Cependant, afin de continuer à assurer un service approprié aux usagers, les guichets existants restent ouverts, aux mêmes heures, tant à la rue de la Source qu'au square Toinon.



Choix politique

Côté travailleurs, il a été choisi de maintenir l'équipe en place. Il n'y aura ni licenciement ni perte d'acquis de travail. Comme femme et homme de gauche, c'était le souhait le plus cher des présidents.

Gageons que ce modèle pourra servir de prototype aux autres sociétés publiques de logement et que le mariage d'amour entre nos Foyers soit un vrai laboratoire de savoir-faire à l'échelon régional.



Veuillez noter qu'un numéro unique pour les 2 antennes sera bientôt mis à votre disposition. Vous en serez bien évidemment informés.

Veuillez noter également que les horaires de garde seront harmonisés, pour les deux Communes, dans un avenir proche.

Foyer du Sud Téléphone général antenne forestoise : 02/332.04.32
Téléphone général antenne saint-gilloise : 02/534.78.80
Adresse e-mail générale du Foyer du Sud : fds@foyerdusud.be

Services de garde

Pour les urgences UNIQUEMENT, un service de garde est assuré :

- **pour les locataires forestois**, par la société IMTECH (02/558.59.60) selon les horaires suivants :

 Du lundi au vendredi de 16h30 à 8h le lendemain matin. Les samedi, dimanche et jours fériés de 18h30 à 8h le lendemain matin. En dehors de ces jours et heures, la garde est assurée par un concierge de garde (0496/50.61.50)

 Vendredi de 12h30 à 16h30, samedi de 9 h à 12h et 12h30 à 18h30, dimanche et jours fériés 9 h à 12h et 12h30 à 18h30
- **pour les locataires saint-gillois**, la garde est assurée par un concierge de garde (0494/51.32.68):

 Du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 14h à 18h30. Les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 13h à 18h30.

Service Location F**orest** : quichet ouvert mardi de 8h à 10h et mercredi de 13h à 15h

St-Gilles: guichet ouvert lundi et mardi de 8h30 à 12h30, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h ou sur rendez-vous

Service Comptabilité Forest: guichet ouvert lundi de 14h30 à 16h30 et mercredi de 8h à 10h. Ligne directe (heures de bureau): 02/333 56 84 St-Gilles: guichet ouvert mardi de 8h30 à 12h30 et jeudi de 13h30 à 16h. Ligne directe (heures de bureau): 02/536.88.47

Service Social Forest: sur rendez-vous via le 02/332.04.32. Lignes directes (heures de bureau): Séverine Beaucamps, 02/333.56.89;

St-Gilles: sur rendez-vous. Lignes directes (heures de bureau): Daniel de la Granja, 02/536.88.53;

Service Technique Forest: guichet le lundi de 8h à 10h et le jeudi de 8h à 10h. Ligne directe: 02/333.56.8'

Lavoir social Ce

Ce service est uniquement réservé aux locataires selon conditions. Infos: 02/537.18.77.